

# Rapport annuel d'activité et comptes 2023

Madagascar, école primaire publique commune d'Androvakely.



Cultures de haricots par les femmes des ménages de pêcheurs.



Mars 2023



## SOMMAIRE

### Table des matières

Association Glocal.....	3
Présentation .....	3
Objectifs.....	3
Mot du président.....	4
1. Organisation.....	5
Comité et direction .....	5
Organe de révision.....	5
2. Activités.....	6
La mise en œuvre des projets à Madagascar .....	6
Animations éducation à l’environnement et développement durable.....	10
Participations à des manifestations .....	11
3. Perspectives .....	12
4. Rapport des comptes de l’organe de révision .....	14

## Association Glocal

### Présentation

Glocal est une association, créée en août 2010, visant à promouvoir le développement durable en Suisse et à l'étranger.

### Objectifs

Les objectifs de l'association sont notamment de :

- produire et diffuser des informations afin de sensibiliser la population, les collectivités publiques et les entreprises à la thématique du développement durable ;
- soutenir des programmes et projets allant dans le sens de la durabilité notamment dans les pays en développement

## Mot du président

Chers Membres, sympathisants, animateurs, Chère Madame, Cher Monsieur,

C'est avec plaisir que je vous présente notre rapport d'activités 2023.

Après une période liée à une pandémie mondiale, notre association a repris ses activités en poursuivant, notamment, le projet de soutien aux pêcheurs et pour une gestion durable des lacs ainsi que le projet des activités génératrices de revenus pour les femmes des ménages dans l'extrême pauvreté. D'autres projets sont en préparation afin de poursuivre notre combat pour une société plus juste et pour des améliorations notables dans la région de Madagascar que nous soutenons, année après année.

Nous maintenons également nos activités éducatives à Genève avec les écoles genevoises pour que les générations futures puissent prendre la mesure des enjeux à la fois locaux et globaux de développement durable ainsi que des enjeux climatiques.

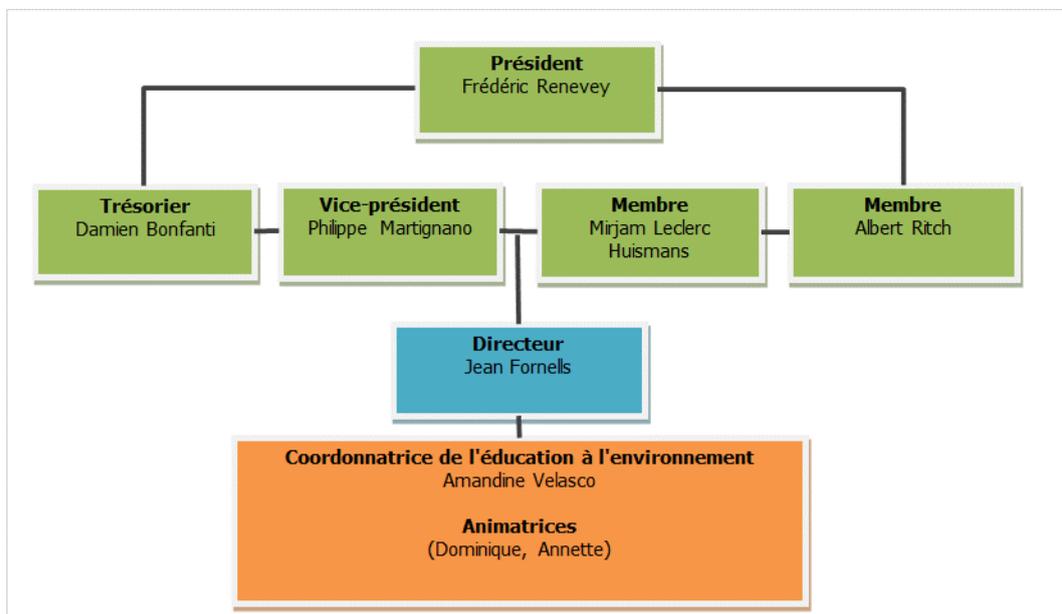
Une nouvelle fois, un très grand merci à tous ceux qui participent de près ou de loin à nos actions. Merci à mon Comité pour tout le travail accompli au cours de cette année, merci au directeur sans qui les projets ne verraient jamais le jour, merci aux animateurs qui donnent vie à nos projets pédagogiques, merci à nos membres pour leur soutien tant moral que financier et enfin, et particulièrement, un très grand merci à toutes les collectivités, aux fondations et la Fédération Genevoise de Coopération qui nous soutiennent et permettent concrètement la poursuite de nos actions envers les communautés défavorisées dans une perspective à long terme.

Bonne lecture !

Frédéric Renevey

## 1. Organisation

### Comité et direction



Le comité de l'association Glocal est composé de cinq membres. Les membres du comité ne touchent pas de salaire ni de jetons de présence. Les membres du comité se sont réunis fréquemment tout au long de l'année 2021. Le directeur reçoit les directives du comité puis organise, suit et réalise les prestations en lien avec les activités et les buts de l'association. Il est aussi chargé de la direction des projets des programmes (Agenda21) à Madagascar du suivi et des demandes de dons.

À la fin de l'année, le nombre de personnes cotisantes se montait à 37. La page facebook de Glocal comptait 414 abonnés à fin 2021.

**À noter le nombre d'heures annuelles sous forme de bénévolat est de 546 heures.**

### Organe de révision

Raison sociale : **Auditam Fiduciaire Michael Amsellem**  
Expert-réviseur agréée ASR, membre de la Chambre Fiduciaire suisse.

Personne de contact : Michaël AMSELLEM, Expert-réviseur agréé ASR.

Adresse : Rue Ferrier 14 1202 Genève.

Courriel, téléphone: 022 300 63 74 [ma@auditam.ch](mailto:ma@auditam.ch)

## 2. Activités

### La mise en œuvre des projets à Madagascar

Projets	Résultats (état mi-mars 2024)	Effets	Ce qu'il reste à faire
<p><b>« Éducation et Revenus »</b> (communes d'Alakamisy et de Tsarasaotra), durée de juillet 2019 à fin mai 2023. 1<sup>er</sup> phase du projet terminée fin mai 2023.</p> <p>200 ménages bénéficiaires soit 800 personnes avec les enfants. 47 enseignants (70% femmes) et 1'477 enfants scolarisés.</p> <p>Pour une scolarisation réussie, et une sortie de l'extrême pauvreté des bénéficiaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ 1 école primaire bâtie (+ 100 places disponibles).</li> <li>○ 47 enseignants-tes formés.</li> <li>○ 100 femmes bénéficiaires alphabétisées.</li> <li>○ 150 adultes hors femmes bénéficiaires alphabétisés.</li> <li>○ 40'000 m2 de cultures de contre-saison et 300'000 m2 de cultures pluviales mis en culture par an.</li> <li>○ Prêts à taux 0% pour 172 femmes avec un taux de remboursement 98 %.</li> <li>○ Formations de 200 femmes à élevage de lapins, tenure porcelet et engraissement, gestion financière simplifiée, gestion de stock, technique de conservation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Amélioration des résultats au Certificat d'études primaire (CEPE) taux de réussite moyen de 70 % contre 40% avant les formations.</li> <li>○ Période de soudure (sans repas ou avec 1 repas par jour au maximum) de 3-4 mois contre 6 mois auparavant.</li> <li>○ Revenus des 200 ménages de femmes célibataires à charge d'enfants 40% en plus en fin de projet..</li> <li>○ Volonté des bénéficiaires d'améliorer leurs conditions de vie et revenus.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Extension du projet 2<sup>e</sup> phase pour un début fin 2024.</li> <li>○ Accès à l'indépendance des femmes bénéficiaires. Augmenter les capacités d'accueil des écoles primaires, le taux de scolarisation des enfants et le taux de réussite aux examens.</li> </ul>

Projets	Résultats (état mi-mars 2024)	Effets	Ce qu'il reste à faire
<p>« <b>Ménages de pêcheurs et gestion durable des lacs</b> » (trois communes) durée de juin 2022 à mars 2025. 2<sup>e</sup> année du projet.</p> <p>155 ménages bénéficiaires soit 920 personnes.</p> <p>Pour une gestion durable des ressources lacustres et sortie de l'extrême pauvreté.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Processus de transfert de gestion « Aire de pêche gérée localement ». Reste à finaliser ce transfert de gestion par signature des parties prenantes.</li> <li>○ Construction d'un ouvrage de désensablement.</li> <li>○ 7 kilomètres de canaux désensablés manuellement.</li> <li>○ 160'000 m2 de tapis de Jacinthes enlevés de la surface de l'eau</li> <li>○ 9 bassins piscicoles de 250m2 installés.</li> <li>○ 4 lacs -étangs piscicoles actifs avec 4'000 poissons reproducteurs et 20'000 alevins.</li> <li>○ Études pour la construction d'un 2<sup>e</sup> ouvrage de désensablement + stabilisation d'une zone érosive et implantation bassins piscicoles dans les lacs.</li> <li>○ 50 adultes alphabétisés et 50 en cours d'alphabétisation</li> <li>○ Production de 100'000 plants pour reboisements</li> <li>○ 155 femmes ont suivi 12 formations (7 en 1<sup>er</sup> année et 5 en 2<sup>e</sup> année) et ,mis en pratique ces dernières</li> <li>○ 57 hectares mis en cultures par 155 ménages suite aux formations.</li> <li>○ Cultures de démonstration d'oignons et pommes de terre installées.</li> <li>○ Une formation en SIG pour 2 personnes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Gestion des ressources des lacs en mains des pêcheurs locaux une fois le contrat signé avec le Ministère.</li> <li>○ Diminution de l'apport en sable et sédiments moyens dans les lacs Andranofotsy et Ankarakaraka.</li> <li>○ Période de soudure (sans repas ou avec 1 repas par jour au maximum) diminuée de ~2 mois par an contre 6 mois auparavant.</li> <li>○ Possibilité d'obtenir du revenu hors période de pêche avec les bassins et lacs piscicoles.</li> <li>○ 40 hectares de terrain reboisés pour limiter l'érosion en nappe des versants bordants les lacs.</li> <li>○ Gain estimé (à voir après les récoltes ) 35 % de revenus annuel en plus par ménage.</li> <li>○ Suite de la constitution d'un capital en semences et basse-cour par les ménages.</li> </ul>	<p>Bilan de la 2e année du projet après les récoltes de mai</p> <p>Rapport intermédiaire 2<sup>e</sup> année (activités et finances).</p> <p>Mettre en œuvre le reste des activités de la 3<sup>e</sup> année du projet dès</p>

Projets	Résultats (état mi-mars 2024)	Effets	Ce qu'il reste à faire
<p>« Femmes AGR », femmes cheffes de ménages à charge d'enfants. Début novembre 2023, fin 30 juin 2025. 1<sup>er</sup> année du projet et 2<sup>e</sup> phase du projet.</p> <p>361 femmes cheffes de ménages vivant seules (célibataire, veuves, divorcées) avec leurs 1'739 enfants.</p> <p>Les ménages bénéficiaires sont sortis définitivement de la pauvreté.</p>	<p>Mise en œuvre des formations pour les 3 groupes de femmes AGR.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les 311 femmes bénéficiaires ont mis en culture 46 hectares de riz pluvial, 4,2 hectares en maraichage plus des cultures de tarot et soja.</li> <li>○ 101 femmes ont bénéficié de prêts en semence d'une valeur de 32 francs par personne pour leurs cultures et pour la tenue de cochons.</li> <li>○ Formations en cours, tissage sur métier à tisser (en cours de montage), ainsi que l'élevage poules pondeuses et vie associative.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Attendus, augmentation des revenus des ménages, diminution de la période de soudure, renforcement de la banque de semence gérée par les femmes AGR et de leurs capacités socio-organisationnelles.</li> </ul>	<p>Faire le bilan du résultat des cultures après les récoltes de mai 2024.</p>

### Commentaires

Pour le projet « Éducation et Revenus », en raison de l'état d'urgence sanitaire décrété à Madagascar de mars 2020 à septembre 2021 le projet n'a pu reprendre qu'à fin novembre 2022 et c'est terminé en mai 2023.

L'impact du Covid avec la hausse du prix du riz explique le résultat de 2 mois de diminution de la période de soudure au lieu des 5 planifiés. Les cultures réalisées par les femmes bénéficiaires leurs ont permis malgré tout d'augmenter leurs revenus et de diminuer la période de soudure.

Le rapport de l'évaluation externe est disponible sur le site de l'association ([Evaluation externe du projet](#)) Pour la suite il reste à déposer à la FGC la 2<sup>e</sup> phase de ce projet.

Construction de pirogues par les pêcheurs.



Construction d'un ouvrage de rétention des sédiments pour augmenter la qualité des eaux des lacs.



### Informations manifestations en lien avec les projets à Madagascar.

Le représentant de Glocal auprès de Fribourg-Solidaire a donné 5 conférences (d'une heure 45 minutes par conférence) à 10 classes soit pour 250 élèves. Ces 5 conférences nommées « *De l'île verte à l'île rouge* » pour les élèves de 2<sup>e</sup> année de l'ECG Fribourg présente l'historique de la déforestation, ses problématiques et ses effets sur les populations locales.

### Animations éducation à l'environnement et développement durable.

Nos animations s'inscrivent dans le programme scolaire en utilisant comme base les objectifs d'apprentissage, les composantes et les thématiques précisés dans le Plan d'Étude Romand. Les enseignant-es ont reçu des supports d'accompagnement pour préparer les élèves aux animations en classe et pour intégrer le contenu des animations dans les séquences d'enseignement afin d'assurer un suivi dans les matières enseignées. Du matériel pédagogique pour l'installation et l'entretien du vermicomposteur ainsi que des pots pour les semis complètent les supports d'enseignement. Le coordonnatrice est Amandine Velasco qui occupe cette fonction depuis le 15 septembre 2022.

### **Potager pédagogique du Parc Navazza**

Cette année 20 classes d'écoles primaires avec 400 élèves se sont déplacés au potager pour les animations. Ce sont 30 animations données au printemps et à l'automne.

### Détails sur les animations au potager.

Face à l'augmentation des gaz à effets de serre, à la perte et à la dégradation de nos terres fertiles, à l'augmentation de la pollution et des déchets, l'éducation au développement durable et à l'environnement prend une importance accrue. La sensibilisation au jardinage biologique et au fonctionnement des écosystèmes en fait partie. Ce programme de sensibilisation pour le potager communal dans le parc Navazza se compose de :

#### Deux animations scolaires pour les écoles primaires de Genève

- Animation « Relations vivantes : « Nos petits amis du jardin »
- Animation « Respirations saisonnières : « Rythmes et cycles de la nature »

#### Quatre ateliers de formations pour adultes au jardinage écologique

- Travailler avec les rythmes du printemps et de l'été
- Travailler avec les rythmes de l'automne et de l'hiver
- Accueil de la biodiversité
- Créer des liens dans le jardin

#### Une visite guidée pour grands et petits (tout public, ciblée familles)

Quant au rucher communal, il a été visité 20 fois par les classes, 405 enfant s'y sont déplacés.

### Animations au Vermicompostage

En 2023, 20 animations pour ont eu lieu pour 216 élèves des écoles primaires de Lancy. Pour le grand public s'ajoute la présentation du vermicompostage à la commune de Versoix le 22 novembre. Deux animations ont lieu successivement. La première en automne et la deuxième au printemps. La séquence complète, avec ses deux animations, chevauche donc les années civiles successives.

### Détails sur les animations au vermicompostage

#### Animation No 1 : Nos mangeurs de déchets, déroulement de l'animation :

1. Rencontre avec les vers de compost et du cycle qui mène du sol à l'assiette.
2. Installation du vermicomposteur et bases de connaissances pour l'entretien de ce dernier et de ses habitants.
3. Observation des vers dans leur milieu.
4. Comprendre l'importance environnementale du recyclage des déchets.
5. Comprendre le rôle des vers dans le processus de transformation des déchets en une ressource précieuse.



#### Animation No2 : Nos jardiniers de l'ombre déroulement de l'animation :

1. Rencontre avec le monde des plantes qui dépendent d'un sol vivant pour leur croissance.
2. Voyage à travers le cycle de vie qui mène de la graine à la fleur.
3. Installation d'une plante en pot en appui de fenêtre et semis de plantes potagères dans le vermicompost (qui sera prêt à récolter)!
4. Comprendre une partie des concepts environnementaux et dynamiques écologiques liés aux cycles naturels de croissance et décomposition des végétaux.

### Participations à des manifestations

Nous avons tenu un stand lors de la fête de l'abeille et du terroir du 23 septembre à Lancy, au parc Navazza.

### 3. Perspectives

#### Pour les projets à Madagascar

- ❖ Les Ménages ramasseurs de bois, déposé en septembre 2022 auprès de la FGC, commencera en juin 2024. Ce sont 400 personnes réparties dans 63 ménages ayant à peine de quoi manger avec un revenu annuel de 200- 250 francs. Le but est de sortir de l'extrême pauvreté ces ménages, par des activités génératrices de revenus, de créer un capital en bois énergie par plantations et de préserver les reliques de forêts très secondarisées qui servent de source de bois commercialisable (pour le moment) à ces ménages.
- ❖ L'extension du projet Éducation et Revenus concerne 200 femmes bénéficiaires ainsi que les enseignants du primaire et les infrastructures scolaires primaires pour 500 enfants. Le projet vise à sortir de l'extrême pauvreté ces 200 ménages de femmes, de scolariser leurs enfants, d'améliorer l'enseignement et de construire des infrastructures scolaires primaires opérationnelles. Le projet débutera en fin d'année 2024.
- ❖ Projet de désenclavement de la commune d'Androvakely. Il s'agira de faciliter le passage des habitants de cette commune vers le chef-lieu local qui est notamment le centre économique. Le projet vise à planifier un ouvrage de franchissement du fleuve Jabo pour les piétons et charrettes. En période des pluies le niveau de l'eau empêche le franchissement du fleuve par les habitants et écoliers. Cet ouvrage permettra de dynamiser les échanges, l'économie locale et de permettre aux élèves de la commune d'Androvakely d'accéder au collège et lycée. Cette infrastructure est un préalable pour améliorer et augmenter le niveau de vie des habitants de la commune d'Androvakely. Ce projet devrait être mis en œuvre dès juillet 2025 pour autant que les personnes pour partir sur le terrain soient disponibles.
- ❖ Les adductions d'eau potable pour améliorer la santé et les conditions de vie de 2'700 personnes réparties dans 16 villages dont actuellement les femmes et les enfants souffrent le plus (~6 % de femmes et enfants ont des maladie liées à l'eau contre 3-4% des hommes). Ces maladies tuent et handicapent les personnes dans leurs activités (impossible d'aller travailler ou à l'école avec de la fièvre, des maux de tête et ayant le corps se vidant de partout). Il est prévu de poser 85 kilomètres de nouvelles conduites d'eau à partir des sources existantes. Ce projet commencera courant 2025.
- ❖ Projet d'Amélioration de la Scolarité et de l'Éducation en milieu rural, Madagascar. Il vise à augmenter le taux de scolarisation des enfants, réduire l'abandon scolaire et le redoublement. Ce sont 2'400 élèves concernés, 86 enseignants dans 9 écoles primaires et 2 collèges (cycle

d'orientation) et 55 parents membres des associations de parents d'élèves bénéficieront de formations. Le projet formera les maîtres FRAM (engagés par les associations de parents d'élèves) pour qu'ils acquièrent les capacités d'enseignement. De plus ce sont 12 nouvelles salles de classes à bâtir avec leurs équipements. Pour finir on rehaussera le niveau d'instruction des adultes notamment dans les fokontany les plus vulnérables par une campagne d'alphabétisation. Ce projet devrait commencer en 2025.

Par ailleurs, il faudra continuer faire face à l'inflation des prix locaux et à l'effondrement de la valeur de la monnaie malgache. Les élections présidentielles de 2023 ont été boycottées par les partis de l'opposition. Le parti au pouvoir est sorti gagnant et tout continue comme avant les élections.

La réalisation de deux courts films sous forme d'infographie sont en cours de réalisation, (nous en sommes à la rédaction des scripts). Ces infographies permettront de faire connaître les projets à Madagascar. Une troisième infographie est à planifier. Elle permettra de communiquer sur notre approche du développement durable au sein des projets.

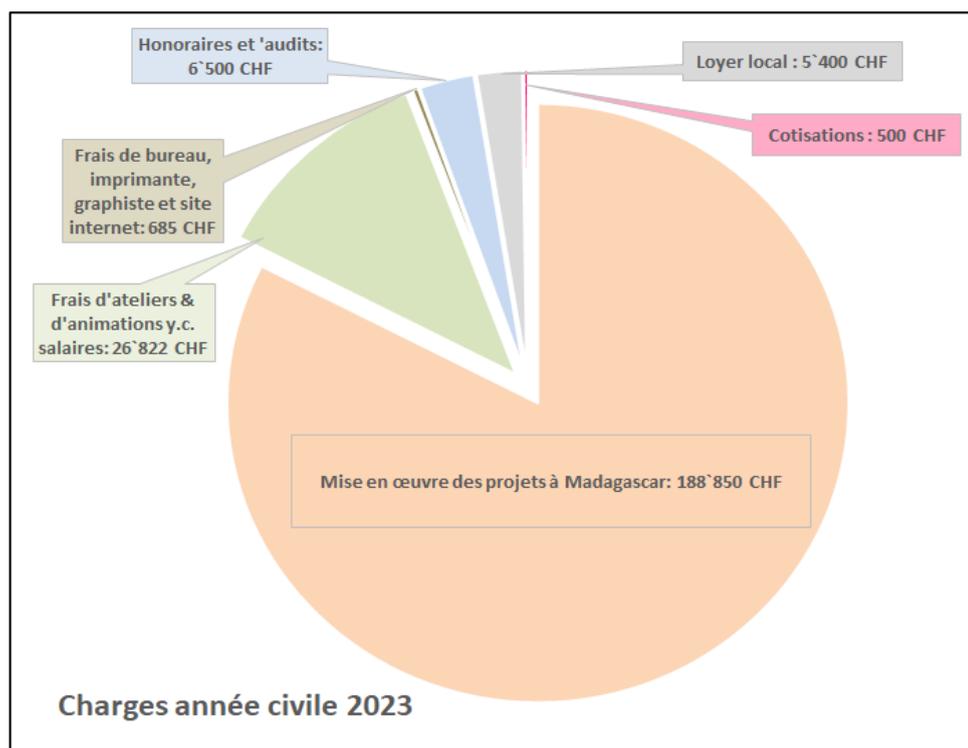
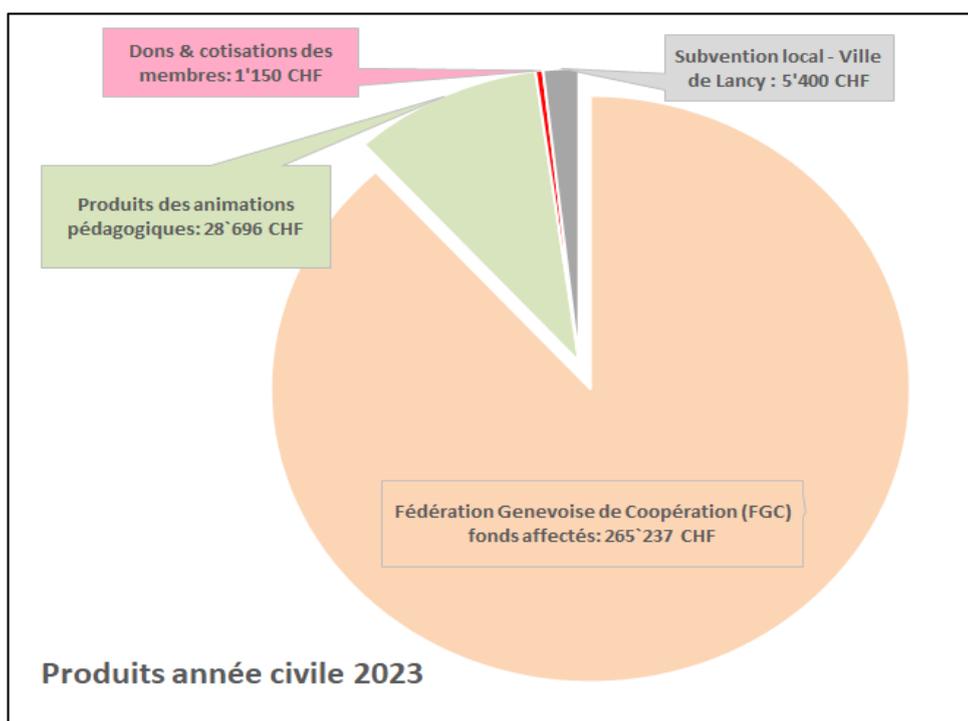
#### Pour les autres secteurs d'activités et l'association

Pour les animations, nous continuons à promouvoir les animations auprès d'autres communes. Une nouvelle animation sur les déchets verts est en place, mais aucune n'a encore été réalisée.

Le site internet de l'association sera à adapter pour une meilleure lecture sur « smartphone ». La transparence des fonds affectés au projet est améliorable par la consolidation des comptes entre le partenaire local et Glocal et une augmentation de la fréquence des suivis des projet sur le site de l'association ([carnet-de-route-des-projets](#)). Il est indispensable de mieux montrer quels sont les impacts et résultats obtenus. En effet l'argent utilisé n'a de sens que si des changements dans la vie quotidienne des bénéficiaires a lieu pour orienter les territoires et populations vers un développement durable en valorisant les compétences locales.

Quant à la certification au label ZEW. Nous réunissons les conditions préalables pour l'obtention de ce label ([Label qualité ZEW](#)). Cependant étant donné la taille de l'association, il sera décidé ultérieurement de l'entrée dans le processus de certification. Pour le contrôle interne, nous l'adaptons de manière continue aux changements internes et aux exigences de la Fédération Genevoise de Coopération (FGC). Il reste encore à formaliser dans un document dédié la stratégie (elle existe) de l'association et la présenter à la FGC.

#### 4. Rapport des comptes de l'organe de révision



./. Allocations aux fonds affectés	-265 237.00
+ Utilisation des fonds affectés	191 866.71
+ Utilisation des fonds affectés - frais de gestion	2 853.00
<b>RESULTAT FINAL NET</b>	<b>754.66</b>

**Déclaration d'intégralité de l'Association GLOCAL, Lancy,  
à l'attention de Auditam Fiduciaire Michael Amsellem  
relative aux comptes annuels de l'exercice 2022**

Nous délivrons la présente déclaration d'intégralité en relation avec votre contrôle restreint des comptes annuels (bilan, compte de pertes et profits et annexe) de notre association pour l'exercice 2022 arrêté le 31 décembre 2022. Le but de votre contrôle est de constater qu'il n'existe aucun état de fait dont vous pourriez conclure que des aspects essentiels des comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts et aux Swiss Gaap RPC. Nous reconnaissons la responsabilité du Comité en ce qui concerne l'établissement des comptes annuels. Le Comité a approuvé les comptes annuels et va les communiquer à l'assemblée générale. Nous confirmons que les exigences légales, pour qu'il soit procédé à un contrôle restreint, sont réunies. Nous vous confirmons, en toute bonne foi, les éléments suivants :

1. Les comptes annuels sont conformes à la loi suisse, aux statuts, et aux SWISS GAAP RPC et, à cet égard, ils ne comportent pas d'anomalies significatives (dont peuvent également faire partie des indications omises, en dehors de la saisie, de l'évaluation, de la présentation et de la publication erronées).
2. Nous avons mis à votre disposition tous les livres et documents comptables ainsi que les procès-verbaux des dernières séances du conseil de fondation. Nous vous avons informés de toutes les décisions qui ont une incidence significative sur les comptes annuels et sur lesquelles il n'existe pas encore de procès-verbal. Les comptes annuels qui vous ont été présentés ont enregistré toutes les opérations devant être comptabilisées durant l'exercice concerné.
3. L'association s'est conformée à toutes les dispositions des accords contractuels dont le non-respect pourrait avoir une incidence significative sur les comptes annuels. Nous n'avons connaissance d'aucune violation de dispositions légales ou autres (par exemple concernant les impôts directs, la TVA, les assurances sociales, la protection de l'environnement) susceptibles d'avoir un effet significatif sur les états financiers.
4. Les informations que nous vous avons fournies concernant l'identification des parties liées sont complètes.
5. Nous vous avons communiqué les résultats de notre estimation du risque.
6. Nous n'avons aucune nécessité ou intention de liquider l'association ou de restreindre de façon notable ses activités. Nous n'avons pas non plus connaissance d'événements qui pourraient jeter un doute considérable sur les capacités de notre association à poursuivre son activité.
7. Les comptes annuels que vous avez vérifiés et que nous avons signés contiennent tous les biens et engagements de l'association devant figurer au bilan.
8. Nous avons correctement enregistré et présenté tous les passifs et tous les engagements conditionnels (garanties, cautionnements et déclarations similaires envers des tiers). Tous les événements significatifs postérieurs à la date du bilan sont enregistrés et présentés dans les comptes annuels.
9. Les indications de l'annexe aux comptes annuels sont complètes, exactes et conformes aux dispositions légales et prescriptions en vigueur.
10. D'autres contrats, litiges ou différends qui sont importants pour l'appréciation des comptes annuels de notre association n'existaient pas à la date du bilan.
11. Nous vous avons communiqué l'absence de variation et d'existence de réserves latentes conformément aux prescriptions du Code des Obligations.
12. L'association est effectivement ayant droit de tous ses actifs et aucun n'a été nanti.
13. Tous les événements devant être pris en compte qui sont intervenus jusqu'à la fin de vos travaux de révision ont été pris en considération de manière appropriée dans les comptes annuels présentés.
14. Nous vous communiquerons immédiatement tous les événements nouveaux susceptibles d'être pris en compte qui parviendraient à notre connaissance jusqu'à la date de l'assemblée générale.

Lancy, le 15 février 2023

Frédéric RENEVEY  
Président

Damien BONFANTI  
Trésorier

Jean FORNELLS  
Directeur

**Annexes :** comptes annuels signés (bilan, compte de pertes et profits, annexe, tableau de variation des fonds propres et tableau de flux de trésorerie)

**Association Glocal  
Lancy**

**Bilan au 31 décembre**

	<b>2023</b>		<b>2022</b>
	<u>CHF</u>		<u>CHF</u>
<b>ACTIF</b>			
<b>Actif circulant</b>			
Caisse	324,90		324,90
Banque	98 085,03		37 893,93
Actifs de régularisation	183,00		0,00
<b>Total actif circulant</b>	<u><b>98 592,93</b></u>		<u><b>38 218,83</b></u>
<b>Actif immobilisé</b>			
Actif immobilisé	0,00		0,00
<b>Total actif immobilisé</b>	<u><b>0,00</b></u>		<u><b>0,00</b></u>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<u><u><b>98 592,93</b></u></u>		<u><u><b>38 218,83</b></u></u>
<b>PASSIF</b>			
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>			
Créanciers et Passifs de régularisation	7 080,65		17 978,50
<b>Total capitaux étrangers à court terme</b>	<u><b>7 080,65</b></u>		<u><b>17 978,50</b></u>
<b>Capitaux étrangers à long terme</b>			
Créanciers à long terme	0,00		0,00
<b>Total capitaux étrangers à long terme</b>	<u><b>0,00</b></u>		<u><b>0,00</b></u>
<b>Fonds affectés</b>	<b>79 128,00</b>		<b>8 610,71</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital	0,00		0,00
Résultat - résultat reporté	11 629,62	7 486,09	
- résultat de l'exercice	754,66	4 143,53	11 629,62
<b>Total capitaux propres</b>	<u><b>12 384,28</b></u>	<u><b>4 143,53</b></u>	<u><b>11 629,62</b></u>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<u><u><b>98 592,93</b></u></u>		<u><u><b>38 218,83</b></u></u>

**Association Glocal  
Lancy**

<b>Compte de pertes et profits pour l'exercice</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
<b>PRODUITS</b>		
<i><b>Donations pour l'Agenda21 Madagascar</b></i>		
Fédération Genevoise de Coopération (FGC) fonds affectés	265 237,00	130 487,10
Fondation Rosyland	0,00	3 000,00
<b>Total donations pour l'Agenda21 Madagascar</b>	<b>265 237,00</b>	<b>133 487,10</b>
<i><b>Produits des prestations</b></i>		
Produits des animations pédagogiques et ventes	28 695,82	33 176,00
Dons & cotisations des membres	1 149,50	940,00
Subvention local - Ville de Lancy	5 400,00	7 172,33
<b>Total produits des prestations</b>	<b>35 245,32</b>	<b>41 288,33</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>300 482,32</b>	<b>174 775,43</b>
<b>CHARGES</b>		
./. Mise en œuvre d'un Agenda21 à Madagascar via l'association Doria	-188 850,00	-147 729,00
./. Frais d'ateliers & d'animations y.c. salaires et ch. sociales	-26 821,85	-31 637,12
./. Frais de bureau, imprimante, graphiste et site internet	-684,55	-384,90
./. Honoraires d'audits	-6 500,00	-10 800,00
./. Loyer local	-5 400,00	-7 172,33
./. Cotisations	-500,00	-300,00
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>-228 756,40</b>	<b>-198 023,35</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>71 725,92</b>	<b>-23 247,92</b>
./. Résultat financier	-453,97	-244,45
./. Résultat hors exploitation	0,00	0,00
./. Résultat exceptionnel	0,00	0,00
<b>RESULTAT AVANT VARIATION DES FONDS AFFECTES</b>	<b>71 271,95</b>	<b>-23 492,37</b>
./. Allocations aux fonds affectés	-265 237,00	-132 692,00
+ Utilisation des fonds affectés	191 866,71	142 386,90
+ Utilisation des fonds affectés - frais de gestion	2 853,00	17 941,00
<b>RESULTAT FINAL NET</b>	<b>754,66</b>	<b>4 143,53</b>

**Association Glocal  
Lancy**

**Tableau de variations du capital et des fonds affectés exercices 2023 et 2022**

	01.01.2023	Attributions	Utilisations	Allocations frais de gestion	Transferts (internes)	31.12.2023
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
<b>Fonds affectés</b>						
<b>Projets FGC</b>	<b>8 610,71</b>	265 237,00	-191 866,71	-2 853,00	-	<b>79 128,00</b>
<b>Capitaux propres</b>						
Capital	0,00	-	-	-	-	0,00
Résultat reporté	11 629,62	-	-	-	-	11 629,62
Résultat de l'exercice 2023		754,66	-	-	-	754,66
<b>Capitaux propres</b>	<b>11 629,62</b>	<b>754,66</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>12 384,28</b>

	01.01.2022	Attributions	Utilisations	Allocations frais de gestion	Transferts (internes)	31.12.2022
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
<b>Fonds affectés</b>						
<b>Projets FGC</b>	<b>* 36 246,61</b>	132 692,00	-142 386,90	-17 941,00	-	<b>8 610,71</b>
<b>Capitaux propres</b>						
Capital	-	-	-	-	-	0,00
Résultat reporté	7 486,09	-	-	-	-	7 486,09
Résultat de l'exercice 2022	-	4 143,53	-	-	-	4 143,53
<b>Capitaux propres</b>	<b>7 486,09</b>	<b>4 143,53</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 629,62</b>

\* L'annexe en page 9 récapitule les mouvements des allocations/utilisations des fonds des projets pour 2023 et 2022.

**Association Glocal  
Lancy**

**Tableau de flux de trésorerie pour l'exercice**

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
<b>Flux de trésorerie des activités opérationnelles</b>		
Résultat de l'exercice à répartir	754,66	4 143,53
Amortissements	0,00	0,00
Variation des fonds affectés	70 517,29	-27 635,90
(Augmentation) / diminution des actifs de régularisation	-183,00	0,00
Augmentation / (diminution) des créanciers et passifs de régularisation	<u>-10 897,85</u>	<u>10 284,50</u>
<b>Flux de trésorerie des activités opérationnelles</b>	<b><u>60 191,10</u></b>	<b><u>-13 207,87</u></b>
<b>Flux de trésorerie des activités d'investissements</b>		
Mobilier et matériel	0,00	0,00
Matériel informatique	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>
<b>Flux de trésorerie des activités d'investissements</b>	<b><u>0,00</u></b>	<b><u>0,00</u></b>
<b>Flux de trésorerie des activités de financement</b>		
Variation de capital	0,00	0,00
Variation des prêts	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>
<b>Flux de trésorerie des activités de financement</b>	<b><u>0,00</u></b>	<b><u>0,00</u></b>
<b>Flux de trésorerie nette</b>	<b><u>60 191,10</u></b>	<b><u>-13 207,87</u></b>
<b>Variation des liquidités</b>		
Liquidités en début d'exercice	38 218,83	51 426,70
Liquidités en fin d'exercice	<u>98 409,93</u>	<u>38 218,83</u>
<b>Variation des liquidités</b>	<b><u>60 191,10</u></b>	<b><u>-13 207,87</u></b>

## ASSOCIATION GLOCAL

Lancy

### Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2023

#### 1. ORGANISATION DE L'ASSOCIATION

<i>nom de l'association</i>	Association GLOCAL
<i>adresse de correspondance</i>	Case postale 504 1212 Grand-Lancy 1
<i>téléphone</i>	077 419 55 93
<i>e-mail</i>	<a href="mailto:jean@association-glocal.ch">jean@association-glocal.ch</a>
<i>site internet</i>	<a href="http://www.association-glocal.ch">www.association-glocal.ch</a>
<i>but de l'association</i>	L'Association a pour finalité de favoriser l'adoption et l'introduction du développement durable au sein de la société. Dans ce but ses actions sont notamment : <ul style="list-style-type: none"><li>• la production et la diffusion d'information afin de sensibiliser la population, les collectivités publiques et les entreprises à la thématique du développement durable ;</li><li>• l'appui et l'accompagnement dans les pays en développement de programmes et projets, dans un esprit de solidarité et d'échange, au plus proche des besoins des populations locales ;</li><li>• le soutien et la promotion d'initiatives allant dans le sens de la finalité de l'association.</li></ul>
<i>statuts</i>	Les derniers statuts datent du 20.03.2022

#### 2. TENUE DE LA COMPTABILITÉ

<i>comptable</i>	Damien Bonfanti, trésorier et Jean Fornells, Directeur
<i>téléphone</i>	022 321 49 50
<i>e-mail</i>	<a href="mailto:damien@association-glocal.ch">damien@association-glocal.ch</a>

#### 3. ORGANE DE RÉVISION

<i>raison sociale</i>	Auditam Fiduciaire Michael Amsellem Expert-réviseur agréé ASR et membre de EXPERTSuisse
<i>personne de contact</i>	Michael Amsellem, Expert-réviseur agréé ASR
<i>adresse</i>	Rue Ferrier 14 1202 Genève
<i>téléphone</i>	079 449 09 56
<i>e-mail</i>	<a href="mailto:ma@auditam.ch">ma@auditam.ch</a>

#### 4. COMITE (AU 31.12.2023)

Frédéric RENEVEY	Président
Philippe MARTIGNANO	Vice-président
Damien BONFANTI	Trésorier
Albert RITCH	Membre
Mirjam LECLERC HUISMANS	Membre

Les membres du Comité ne sont pas salariés de l'association et ne touchent pas de jetons de présence ni aucune autre indemnité. Ils peuvent être rémunérés sur la base d'un mandat précis et cas échéant dans les limites autorisées par le mandat (frais de gestion limités à une certaine part d'une subvention, par exemple). Dans ce cas, leurs prestations doivent être indiquées dans la présente annexe.

## **ASSOCIATION GLOCAL**

**Lancy**

### **Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2023**

#### **5. PRINCIPES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont établis depuis l'exercice 2021 selon les prescriptions des Swiss Gaap RPC. Des budgets très détaillés ont par ailleurs été établis pour chaque projet et fournis à toutes les entités concernées.

#### **6. CRÉANCIERS & PASSIFS DE REGULARISATION**

Ces deux comptes sont regroupés par souci de simplification et représentent les factures payées ou à payer (estimation) en début d'année suivante mais concernant l'exercice précédent, à savoir essentiellement les honoraires de révision, de pilotage ainsi que des soldes de salaires et de charges sociales.

#### **7. FONDS AFFECTES**

Ces fonds représentent le solde des versements reçus déduits des versements effectués ainsi que des frais de gestion concernant les fonds liés aux projets réalisés en collaboration avec la FGC (Fédération genevoise de coopération), conformément aux Swiss Gaap RPC. Un détail récapitulatif des mouvements financiers des est présenté en annexe pour les années 2022 et 2023 (page 9).

#### **8. CAPITAUX PROPRES ET REPORT À NOUVEAU**

Ces fonds sont à la disposition de l'association mais ne sauraient être utilisé autrement que dans le cadre du suivi du projet global agenda21 Madagascar. Ils seront donc reportés à nouveau au 01.01.2024.

#### **9. EVALUATION DES RISQUES ET SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE (SCI)**

Le Comité a fait une évaluation des risques en relation avec l'association, document validé en mars 2012 et qui est régulièrement actualisé, la dernière fois le 23 août 2021. Le risque d'une anomalie significative dans la présentation des comptes peut donc être qualifié de modeste. Conformément au manuel de la FGC, nous ne sommes pas soumis à l'obligation de documenter notre SCI mais encouragés de manière facultative à le développer de façon succincte et adaptée à nos besoins, ce qui a été fait également le 23 août 2021. Des mises à jour de cahiers de charges ou autres éléments liés au SCI sont régulièrement effectués.

#### **10. PROJETS EN COURS**

Le projet 2019-21 « Education et Revenus » (protocole d'accord avec la FGC - Fédération Genevoise de Coopération) pour les années 2019-2022 (prolongé à fin mai 2023 suite à la situation sanitaire liée au Covid-19) a été clôturé à fin mai 2023. Le rapport d'évaluation externe a été transmis courant 2023 à la FGC et le rapport d'audit comptable du projet sur place est en cours de finalisation.

Un deuxième projet 2022-16 « Ménages de pêcheurs, revenus et gestion durable des lacs », projet 2022-16 est également en cours de réalisation (protocole d'accord avec la FGC - Fédération Genevoise de Coopération) pour les années 2023-2025.

Un troisième projet 23-52 (extension AGR) « Activités Génératrices de revenu pour les femmes des ménages dans l'extrême pauvreté » a débuté en fin 2023 (protocole d'accord avec la FGC - Fédération Genevoise de Coopération) pour les années 2023-2025.

## **ASSOCIATION GLOCAL**

**Lancy**

### **Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2023**

#### **11. EXONÉRATION FISCALE**

L'exonération d'impôts sur le bénéfice et le capital a été obtenue auprès de l'administration fiscale cantonale pour une durée indéterminée au niveau de l'ICC (impôts cantonaux et communaux) et IFD (impôt fédéral direct), et ce rétroactivement depuis la création de l'association (soit dès le premier exercice de l'association en 2010).

#### **12. LISTE DES AIDES FINANCIÈRES (SUBVENTIONS/DONATIONS)**

Les subventions et donations sont détaillées dans le compte de pertes et profits.

#### **13. ALLOCATIONS FGC POUR FRAIS DE GESTION (UTILISATION DES FONDS AFFECTÉS, FRAIS DE GESTION)**

La FGC accorde une ligne budgétaire de 12.5% au maximum par projet représentant les indemnités de suivi couvrant les dépenses effectivement engagées pour les projets qu'elle finance, à titre de frais de gestion. Le montant de ces frais est précisé dans le compte d'exploitation de même que dans le tableau de variation des fonds affectés.

#### **14. RAPPORT DE PERFORMANCE**

Ce document est établi et transmis séparément du présent rapport d'audit et des comptes annuels ; il est constitué du rapport d'activité et d'annexes ainsi que de compléments éventuels.

#### **15. CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION**

Pour la suite des projets les années à venir, aucune dépense ne sera engagée avant d'avoir reçu une subvention ou un don correspondant. La situation sanitaire liée au Covid-19 avait ralenti ou décalé certains projets ou événements mais elle n'avait pas menacé la continuité de l'exploitation.

#### **16. AUTRES INFORMATIONS**

La moyenne annuelle des emplois à plein temps est comprise entre 0 et 10.

\* \* \*

Auteurs : Frédéric RENEVEY & Jean FORNELLS.